## L'origine des fouilles archéologiques : la déviation de Moulay Mayenne

Le projet de déviation de la RN 162 au droit des villes de Moulay et de Mayenne, sous maîtrise d'ouvrage de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire, est à l'origine de la fouille archéologique préventive. Cette déviation permettra de soulager ces deux villes du trafic de transit.

La partie centrale de cette déviation entre les giratoires du Petit Mesnil et de la RD 35 a été mise en service en juillet 2008. Une première fouille avait déjà été réalisée sur la ferme du Panveau. Les travaux vont se poursuivre au sud sur 4,5 km pour rejoindre la RN 162 actuelle au niveau de Commer, après avoir franchi la rivière de l'Aron par un viaduc de 120 mètres de long.

Préalablement au lancement des travaux routiers, le diagnostic archéologique réalisé en 2004 a mis en évidence ce site majeur de la période gauloise. Des fouilles archéologiques ont donc été prescrites par le préfet de région et le marché a été attribué à l'Inrap en 2009. Ces fouilles, d'un coût de 6,4 millions d'euros, sont financées par l'Etat (50%), le conseil régional des Pays-de-la-Loire (40%), le conseil général de la Mayenne (5%) et la communauté de communes du Pays de Mayenne (5%).

Les travaux des fouilles, engagés en 2009, s'achèveront en 2011. Les travaux de la déviation pourront alors débuter à partir de 2012. Les résultats des analyses scientifiques des fouilles seront disponibles en 2013.

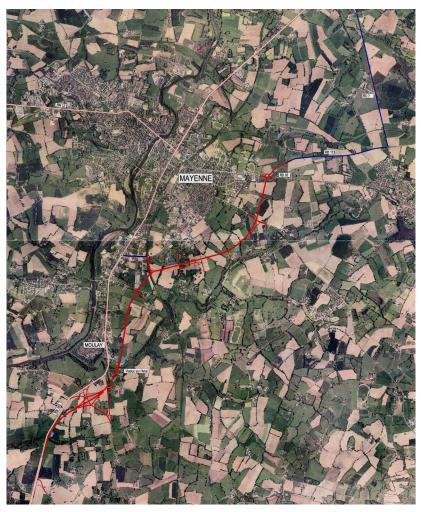


Co-financeurs : Coût des fouilles archéologiques : 6,4 millions d'euros

Maître d'ouvrage : Préfet de la région des Pays-de-la-Loire



## Plan de la seconde phase des travaux



Plan déclaré d'utilité publique. Le phasage de cette opération est en cours d'étude.

> Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Déviation de Moulay-Mayenne, juin 2010